

INSCRIPTIONS

ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

**Les inscriptions pour l'école maternelle et élémentaire sont
ouvertes en mairie :**

Du lundi 4 Mars au Vendredi 15 mars 2024

Pour les nouvelles inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire :

Afin d'obtenir le **certificat de pré-inscription** vous devez vous rendre en mairie muni des documents :

- **Livret de famille,**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (photocopies des pages du carnet de santé ou certificat médical).**

Horaires d'ouvertures de la mairie :

Lundi : 15h-19h
Mardi : 13h30-17h
Jeudi : 08h30-12h
Vendredi : 08h30-14h30

Fait à Voglans, le 5 février 2024

Le Maire,

Yves MERCIER

